

N°04 - Approbation du rapport spécial de la Commission Consultative des Services Publics Locaux - Année 2018

Rapporteur M. le Maire

MONSIEUR LE MAIRE : Nous avons réuni la Commission Consultative des Services Publics locaux, il y a quelques jours. Si vous n'avez pas de remarques, je le mets aux voix. Monsieur GARELLA ? Cela concerne les pompes funèbres, la Régie des Transports, etc. Pas la régie de l'eau puisque maintenant ce n'est plus la commune.

M. GARELLA : J'avais une intervention là-dessus. C'est là où il y a le rapport VTF. Une nouvelle fois, notre groupe prend toujours cette position, quel est l'intérêt de conserver ce centre de Bandol ? Dans le rapport, il fait état de 764 familles accueillies, dont seulement 8 de Gardanne. Il est même question de redynamiser, c'est ce qui est écrit dans le rapport, donc c'est vrai que pour nous, c'est inutile de garder ce centre et l'argent pourrait être mieux employé sur la ville. Ensuite, sur les transports, on a vu qu'il y avait un excédent de 275 000 euros, à peu près, c'est ce qu'il apparaît dans le rapport et il est constaté qu'il y a plus de kilomètres parcourus : + 4 % et - 3 % de fréquentation et c'est vrai que les gens souvent dans la ville, ou en périphérie de ville, voient les bus circuler pratiquement à vide et on aimerait, dans le respect de l'écologie, peut-être utiliser cet excédant sur des bus électriques et en plus petit format.

MONSIEUR LE MAIRE : Nous parlons des Transports Scolaires.

M. GARELLA : L'excédent il est sur quoi ? Il n'est pas sur le scolaire ?

M. BASTIDE : Ce n'est pas de l'excédent, c'est une provision pour acheter un car. Par contre, à côté de ça, vous avez Transdev qui travaille pour la Métropole où il y a effectivement certains cars où l'on peut constater qu'il n'y a peu de monde sur certaines heures. Mais c'est difficile de mettre des petits cars parce que ce sont des correspondances, ils mettent de plus grands cars pour qu'ils fassent un réseau où il y a beaucoup de monde et à moment

donné, vous voyez un car avec 5 personnes parce que c'est le même car.

M. GARELLA : Mais l'excédent, c'est pour acheter ce car pour la régie ? C'est ça. D'essayer d'avoir peut-être des plus petits bus pour la régie.

MONSIEUR LE MAIRE : Ce sont des cars scolaires, on est clair.

M. GARELLA : Souvent ils sont à vide ! Mettre des cars de plus petite taille et peut-être électriques serait judicieux.

M. BASTIDE : Dans un premier temps, la régie a remplacé tous ses cars par des cars qui sont beaucoup moins polluants et qui sont tous accessibles, c'est la loi. Ensuite, effectivement, on peut étudier à terme l'électrique, mais pour le moment il faut trouver des cars électriques, on en trouve pas. Il y en a un sur Gardanne, celui de Transdev, il s'appelle "Autocar", il a été fait en Turquie. On a un peu hésité à regarder ce type de matériel. Et puis l'électrique se fait dans le cadre d'un parc relai, ce n'est pas proposé par la Métropole en ce moment. La régie, en plus de faire du scolaire, elle fait de l'occasionnel, dans le cadre du déplacement des associations.

M. GARELLA : Sur l'utilisation de ces bus scolaires, qui sont à vide, ça fait mal au coeur à tout le monde de les voir circuler, est-ce qu'il y a une réflexion qui est menée et peut être mieux étudiée ?

M. BASTIDE : On peut le faire mais c'est assez compliqué.

MONSIEUR LE MAIRE : Il y a des problèmes d'horaires et des fois il n'y a personne.

M. BASTIDE : Par exemple, on a un car qui vient de Trets, un 54 places, qui a un moment donné fait un petit service sur Gardanne, il n'y a pas beaucoup de monde, mais c'est le même car, il ne va pas aller au dépôt, et on ne va pas prendre un 16 places, ce n'est pas possible. Cela s'appelle de la réutilisation.

M. GARELLA : C'est vrai qu'il y a plus de kilomètres et moins d'utilisateurs, donc on voit qu'il y a un petit ajustement.

MONSIEUR LE MAIRE : Madame APOTHELOZ est venue en voiture ou en vélo aujourd'hui ?

Mme APOTHELOZ : Non, Monsieur le Maire, je suis venue en voiture.

MONSIEUR LE MAIRE : Sinon elle peut prendre le car.

Mme APOTHELOZ : Mais je prends le car moi effectivement. Bon, mais les horaires le soir, c'est un peu délicat pour revenir, parce qu'à partir de 19h00 il n'y a plus de car. Mais quand je peux, je prends le train, le car et le vélo.

MONSIEUR LE MAIRE : Je vais laisser la parole maintenant à Valérie PONA sur VTF.

Mme PONA : Sur VTF, il est toujours important qu'on garde la maîtrise. Le projet est bon, on donne le choix aux personnes qui veulent l'utiliser et y aller en vacances, c'était pas le but premier. Mais le fait est, qu'en gardant la maîtrise on peut continuer à garder l'accès au bord de mer qui est quelque chose de très compliqué pour toutes les familles. Maintenant, c'est vrai que les problèmes des familles à l'heure actuelle ne sont peut-être pas de partir en vacances, mais nous on a développé des projets sur la commune et pour l'instant, VTF ne nous handicape pas au point que l'on veuille s'en séparer. On préfère le projet tel qu'il est, en espérant qu'un jour il grandisse, mais pour l'instant, il permet à des familles d'avoir au moins deux endroits pour pouvoir partir en vacances s'ils le souhaitent. Mais, c'est difficile pour eux en ce moment, comme pour nous.

MONSIEUR LE MAIRE : D'autant que le bien s'améliore, nous allons le transformer en hôtel 3 étoiles.

Mme PONA : Ils prennent toutes les charges, ils l'ont modernisé, embelli, c'est vraiment un bel endroit.

MONSIEUR LE MAIRE : Peut-être Valérie, tu pourrais organiser une fois une sortie à Bandol.

Mme PONA : D'accord.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.